

VILLEDoux

Lieu-dit " Le Champs du Bois "

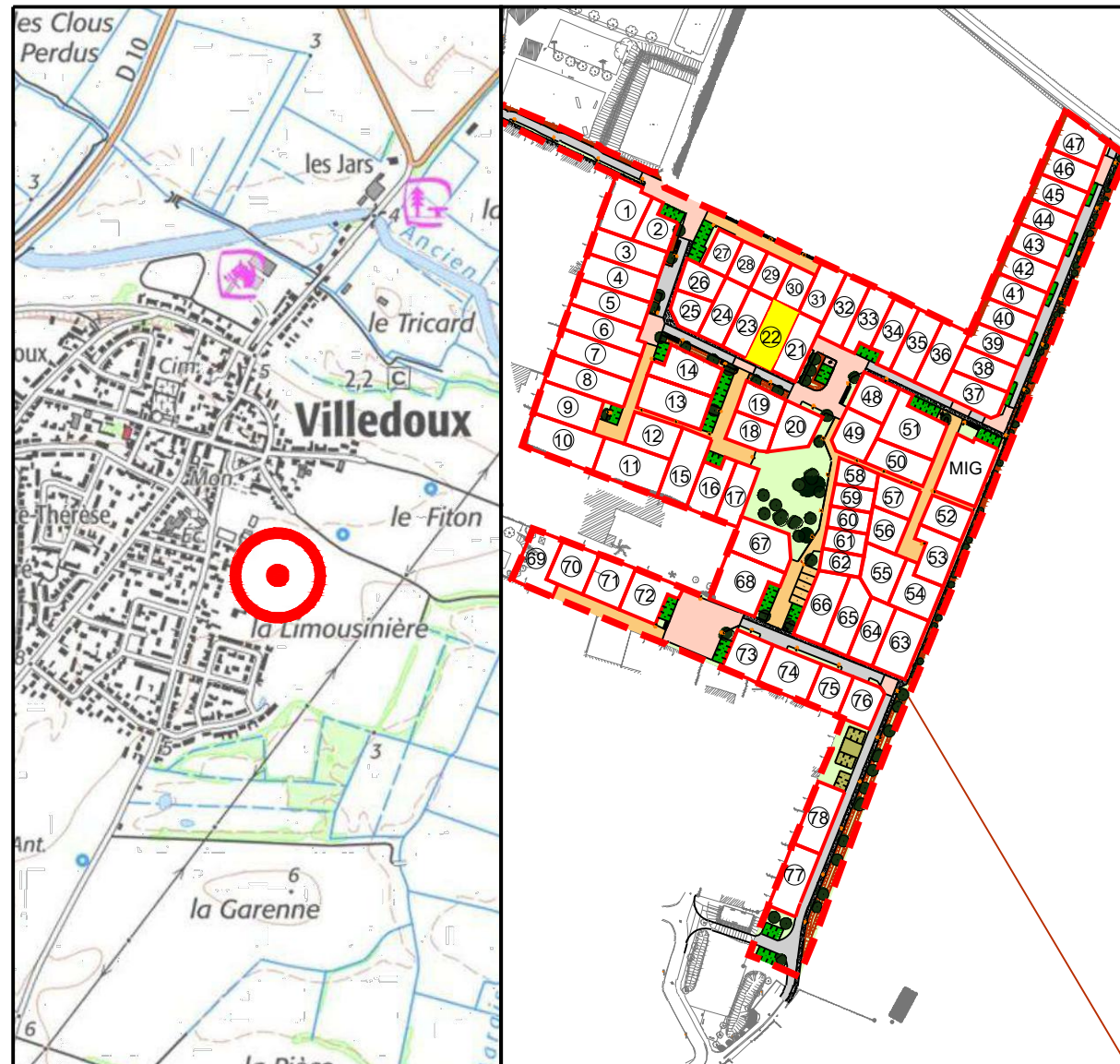
LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : "



"

PLAN DE SITUATION



Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 27 février 2023
 Permis d'aménager modificatif n° 017 472 23 C0001 M01 délivré le 20 décembre 2023

SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. THERRY Damien - Géomètres Experts associés
 4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
 ☎ : 05 46 34 13 24
 ✉ : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 22

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
 Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
 L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE	
	Emprise du Permis d'Aménager
	Limite parcelle
3	Numéro lot
S : 100 m ²	Surface lot
- 10.00 -	Cotation lot
7.60	Cote altimétrique T.N. suivant relevé réalisé le 24/05/2023 par SIT&A Conseil
7.80	Cote altimétrique voirie projet
	Bornes
	Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)
	Tabouret EU (position théorique)
	Coffrets individuels (position théorique)
	Sens de circulation
	Deux places de stationnement non fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 6 m) et translation admise
	Revêtement de surface / Enrobé clair
	Revêtement perméable (de type Hydroway, béton poreux)
	Revêtement perméable
	Zone engazonnée
	Cheminement piéton perméable
	Place de stationnement visiteurs
	Place de stationnement visiteurs PMR
	Noe
	Arbre
	Position de sondages réalisés lors des fouilles archéologiques et altimétrie du point bas
	Aire de présentation des ordures ménagères

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 288 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 120 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZC n° 86

Dossier : 200724 Fait le : 23 février 2024

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :